



CHAMPIONNAT DU VAR BENJAMINS - MINIMES

Règlement particulier de l'épreuve

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales. Les conditions de ce règlement priment celles des règlements généraux

Cette épreuve se déroule sur 72 trous (4 parcours). Elle est ouverte aux benjamins et minimes filles et garçons licenciés F.F.G résidant dans le Var à jour de leur certificat médical.

Cette compétition permet la participation au mérite de Ligue en vue de la qualification aux championnats de France des Jeunes. Les champions du Var seront invités au « Master 13 des Jeunes » en octobre 2010.

Les résultats individuels intègrent le championnat des Ecoles de Golf (voir règlement EdG 2010)

Formule et marques de départ (sous réserves): Individuel Stroke Play Brut

Benjamins filles : marques rouges

Benjamins garçons : marques jaunes

Minimes filles: marques bleues

Minimes garçons : marques blanches

Classement général sur les trois meilleurs tours par addition des scores brut avec le dernier tour obligatoire.

En cas d'égalité pour la première place, le départage se fera sur le score du 4^{ème} tour, puis celui du 3^{ème} tour et ainsi de suite et si l'égalité persiste, par départage informatique sur le 4^{ème} tour, puis le 3^{ème} et ainsi de suite. Ce principe de départage sera aussi appliqué pour la dernière place des qualifiés au mérite.

Prix Individuel par catégorie : Coupe aux deux premiers Garçons et à la première Fille par catégorie d'âges

Dates et lieux : 07/03/2010 sur le golf de Saint Andréol
01/05/2010 sur le golf de Valescure

21/03/2010 sur le golf de Ste Maxime
02/05/2010 sur le golf de Valgarde

Qualification au pré-mérite de Ligue : Sont qualifiés pour participer à cette épreuve dans les quatre catégories, les premiers du championnat du Var augmentés d'un quota qui sera fixé au plus tard le 07 mars 2010 à 8 heures.

Inscriptions : Le nom et le prénom, le numéro de licence devront parvenir au **Comité** le lundi soir précédent le premier tour c'est-à-dire le lundi 1^{er} mars 2010 au plus tard, accompagnés d'un chèque de 20 euro pour chaque tour soit un maximum de 80 euro à l'ordre du Comité Départemental de Golf du Var. Le paiement s'effectuera en une seule fois.

Les frais d'inscription ne seront pas restitués en cas d'absence sans raison valable.

Limitation du champ : Les index par catégorie sont limités suivant le tableau ci-dessous :

Index maximum Filles Benjamines 35

Index maximum Garçons Benjamins 30

Index maximum Filles Minimes 30

Index maximum Garçons Minimes 20

Déroulement de l'épreuve, comité de l'épreuve :

Epreuve non fumeur - Pas de cadet - Les parents et accompagnateurs devront se tenir à distance du joueur, dans le cas contraire, celui-ci pourra être disqualifié.

Golf organisateur et CDGV.

Comité Départemental de Golf du Var

Maison Départementale des Sports

L'Hélianthe – Rue Emile Ollivier- 83000 TOULON

Tél : 04 94 03 78 08 - Fax : 04 94 41 63 41

www.cd83golf.com

E-mail : pres.cdgv@free.fr

